

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 2 août 2016 à 19h00 à l'Hôtel de Ville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, et Inès Pontiroli.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure), ainsi que Dr. Jean Amyotte et M. Thomas Howard, conseillers.

M. Larose, Président, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h00.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y avait aucun citoyen présent à la réunion.

16-08-2852

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande à la CPTAQ
4. Avis de motion – Pour modifier le règlement 03-13 concernant le comité consultatif d'urbanisme
5. Période de question du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

16-08-2853

DEMANDE D'APPUI À UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) POUR PERMETTRE L'ALIÉNATION DU LOT 2 682 883 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉ DANS LA ZONE AGRICOLE DÉCRETÉE

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée visant à obtenir une autorisation pour aliéner le lot 2 682 883 du cadastre du Québec qui se trouve dans la zone agricole décrétee;

CONSIDÉRANT QUE les usages projetés n'auront pas pour effet de déstructurer des terres agricoles adjacentes;

CONSIDÉRANT QUE les usages projetés renforceront la vocation agricole du lot vu que ce lot sera acheté par un agriculteur entreprenant dans la région;

CONSIDÉRANT QUE les usages projetés n'auront aucune conséquence sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, mais viendront plutôt les renforcer;

CONSIDÉRANT QUE les usages projetés contribueront à la préservation des activités agricoles et que le potentiel agricole sera soutenu;

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour permettre l'aliénation du lot 2 682 883 du cadastre du Québec situé dans la zone agricole décrétée.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **Nancy Draper-Maxsom**, conseillère du district électoral numéro **1**, à la Municipalité de Pontiac, à l'effet qu'à une prochaine session de ce conseil, il y aura adoption d'un règlement pour modifier le règlement 03-13 concernant le comité consultatif d'urbanisme.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

16-08-2854 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli
Appuyé par: Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h04 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».